



POLITIQUE ECONOMIQUE ET CONJONCTURE

Pensez à effectuer l'analyse préalable du sujet que nous vous proposons sur le site, c'est avec cet entraînement que vous acquérez les principales techniques de la problématisation en Analyse Economique et Histoire des Sociétés Contemporaines. Cet entraînement est indispensable pour obtenir une bonne note aux concours.

Sommaire (Cliquez sur le titre pour accéder au paragraphe)

I.	Produit intérieur brut, taux de croissance et conjoncture.	1
II.	Fluctuations et justifications de la politique conjoncturelle.	2
III.	Les moyens d'action de la politique conjoncturelle.	4
IV.	Dépense publique et déficit budgétaire : avantage ponctuel, danger pour l'avenir ?.....	7

Les débats sont récurrents, occupent et divisent inévitablement la classe politique. Quelle politique économique ? Dans quelles circonstances ? Pour quelle conjoncture ? Malgré les sensibilités libérales ou interventionnistes affirmées dans les divers partis, critiques et justifications semblent davantage liées au fait d'être au pouvoir ou dans l'opposition. Les équipes au pouvoir, selon les circonstances, se voient tantôt accusées d'avoir laissé filer le déficit, ou de laisser s'élever le chômage, ou d'être incapables de générer la croissance, ou au contraire d'avoir bénéficié d'une croissance venue d'ailleurs en l'utilisant au plus mal ... ; ce à quoi ces équipes répondent, selon les critiques dont elles sont l'objet, que la conjoncture était défavorable, que l'élévation du chômage est due à une crise dont elles ne sont pas responsables, qu'on ne peut influencer facilement la croissance ou au contraire que la croissance est la leur, qu'elles l'ont permise par des mesures adéquates... Invariablement, ces discours jalonnent les débats politiques et sèment le trouble quant au rôle des politiques économiques, quant aux marges de manœuvre et aux responsabilités du « politique » sur « l'économique », et *in fine* quant aux causalités qui régissent les liens entre des variables comme la croissance, l'emploi, le déficit ou l'excédent budgétaires, les taux d'intérêt...

I. Produit intérieur brut, taux de croissance et conjoncture.

Plusieurs méthodes permettent, en comptabilité nationale, d'évaluer le Produit Intérieur Brut. On peut additionner les valeurs de la consommation dite finale, de l'investissement (plus exactement la formation brute de capital fixe ou FBCF), des exportations et de la variation des stocks. On peut aussi sommer l'ensemble des rémunérations versées par les entreprises (résidentes) et l'ensemble des excédents bruts d'exploitation de ces entreprises, puis ajouter le montant des subventions d'exploitation duquel on retranche les impôts liés à la production. On peut enfin l'évaluer par la somme des valeurs ajoutées (à laquelle on ajoute par convention la TVA et les droits de douane). Cette dernière méthode (les trois donnent le même résultat !) est peut-être la plus parlante pour



comprendre en quoi la croissance économique est considérée comme un indicateur de performance économique, voire de « progrès », et synonyme d'ingéniosité humaine et d'enrichissement.

Un bûcheron ajoute une valeur au arbre qu'il achète sur pied à un propriétaire en les coupant et en les élaguant pour les vendre à une scierie. Celle-ci ajoute une valeur aux grumes en les débitant pour les revendre à un menuisier (ou une société de menuiserie). Des arbres sur pied à la bibliothèque, la matière première (le bois) aura été transformée en biens intermédiaires (les grumes, les planches) puis en produits finis (la bibliothèque). Ce processus de transformation correspond à l'addition d'un supplément de valeur, une création de valeur ; chacune des entreprises concernées par ce processus de transformation a contribué à cette valorisation, les unes en valorisant la matière première initiale, les autres les biens intermédiaires, d'autres encore des biens semi-finis... Toutes ont « mis en valeur », ont créé de la valeur, et la valeur ajoutée totale due à ces « productions » s'évalue par l'agrégation de ces valeurs ajoutées que l'on peut évaluer par la différence de prix entre la bibliothèque et le prix du bois, lorsqu'il était encore sur pied, qui a servi à la fabriquer.

La croissance économique, considérée comme un indicateur de performance économique, est le taux de croissance, sur une certaine période, du PIB. Les variations de ce taux de croissance font que l'on parle de fluctuations (terme neutre), d'oscillations (terme moins neutre car faisant référence à un équilibre), de cycles (fluctuations dont on peut repérer une périodicité et une amplitude). La récession fait (*devrait faire* devrait-on dire, car il arrive que l'expression, comme celles de dépression ou de crise, soit mal utilisée) référence à une baisse du taux de croissance, ce qui n'implique donc pas une croissance négative, mais un ralentissement de la croissance, au contraire de la dépression qui fait référence à un taux de croissance négatif. La conjoncture, terme assez imprécis, fait référence au moment du cycle mais plus simplement au niveau d'activité, au taux de croissance du moment.

II. Fluctuations et justifications de la politique conjoncturelle.**II.1. « Contrer » les cycles, relancer et freiner la conjoncture : les justifications économiques.**

Dans une approche néoclassique, l'équilibre général est en définitive le seul état qui importe. Les *fluctuations* ne sont que des manifestations macroéconomiques d'oscillations autour de l'équilibre général. Si récession il y a, elle n'est que transitoire car elle est supposée provoquer sa propre fin : un passage, pour des raisons exogènes, d'un niveau de production à un niveau inférieur, a pour conséquence de faire baisser la demande de financement et donc le taux d'intérêt, ce qui atténue les effets de la récession en rendant leur optimisme aux investisseurs.

Pour d'autres approches que celles d'inspiration néoclassique, peu enclines à croire en ce processus auto-régulateur, les oscillations autour d'un équilibre importent autant que l'équilibre lui-même ; c'est ainsi que des politiques économiques dites

Politique économique et conjoncture

contracycliques ont été pensées et mises en œuvre. La nécessité de « contrer » les fluctuations économiques est une préoccupation séculaire des individus : elle se manifeste par la constitution de stocks et par l'épargne. Elle a ainsi été au centre des réflexions théoriques de la plupart des pouvoirs centraux qui ont eu en charge d'assurer l'ordre et la sécurité dans la société. Les toutes premières réflexions d'économie politique, (celles des mandarins chinois ou de Ibn Khaldun), sont construites autour de l'idée d'une lutte nécessaire contre les cycles, notamment ceux observés dans la nature, déterminants pour les récoltes. Ainsi est née la volonté politique de « contrer » les cycles ou tout du moins les fluctuations.

Plusieurs types de cycles – à distinguer des fluctuations saisonnières, relativement prévisibles, anticipées et de fait gérées par les entreprises ou les divers organismes qui les subissent, et qui donnent lieu à la présentation de données « corrigées des variations saisonnières » – ont été mis en évidence.

Quatre phases peuvent caractériser le cycle économique, qui peut ainsi être représenté par une forme sinusoïdale :

L'expansion, ou forte croissance, qualifiée parfois (en référence justement à ce qui lui succède, la crise et la récession) d'euphorie des affaires ou de boom,

La crise, qui n'est en théorie que le point de retournement du cycle, un moment particulier qui marque la fin du boom et provoque la récession,

La récession, qui peut aller jusqu'à une dépression,

La reprise

Les cycles Kondratiev (ou Kondratieff, économiste russe) d'une durée de 40 à 60 ans, seraient liés aux révolutions technologiques, aux innovations majeures. L'évolution de la croissance depuis la fin du XVIII^e siècle correspondrait à des cycles Kondratiev, avec des retournements en 1815, 1920, 1973. Les cycles repérés par Kuznets (Simon, économiste américain), seraient d'une durée de 15 à 25 ans. Les cycles Juglar (repérés par Clément Juglar au XIX^e siècle, d'une durée de 6 à 10 ans, plus généralement qualifiés de cycles des affaires depuis leur analyse par des auteurs américains (A. Burns et W. Mitchell, 1946) qui défendent l'idée que ces cycles, récurrents mais non périodiques et de durées très variables de 1 à 12 ans environ, sont liés à l'activité normale des économies développées essentiellement fondées sur la production par des entreprises commerciales. Les cycles repérés par Kitchin auraient une durée d'un peu plus de trois ans (environ 40 mois).

C'est plus précisément ce type de cycle ou de fluctuations (Juglar, cycles des affaires) que peut chercher à influencer une politique contracyclique. Aussi ces politiques peuvent-elles être invoquées sans faire explicitement référence à des cycles mais plus simplement à l'état observé de la conjoncture. Elles sont considérées relativement à diverses variables, notamment l'emploi, les prix, les finances publiques et la balance des paiements courants.

Même si, au sein des fluctuations, la crise apparaît comme transitoire car provoquant sa propre fin, il peut être souhaitable de chercher à l'éviter. Craignant l'éventualité de la crise, Denis Robertson (*Essays in Monetary Theory* [non traduit], 1940) va ainsi jusqu'à préconiser d'éviter que ne survienne le boom lui-même : pour éradiquer tout risque de crise, contrer le cycle jusqu'à le faire disparaître, en gommer les hausses comme les baisses, « lisser » la croissance économique au point de la rendre stable, au prix d'une suppression des possibles phases de croissance forte. Ce contracyclisme s'est manifesté

Politique économique et conjoncture

par la mise en place de politiques de « stop and go », alternant relance lorsque l'activité était jugée trop faible, et frein sur la conjoncture dès lors que la relance semblait devoir détériorer la balance des paiements ou élever le niveau des prix. Selon Keynes, l'objectif de la politique économique devait au contraire être de maintenir en permanence une situation voisine du *boom* sans que cette situation ne dégénère en dépression. Ainsi la politique conjoncturelle prônée par Keynes concerne-t-elle essentiellement la phase basse du cycle, au cours de laquelle le sous-emploi tend à se faire jour et la croissance à être inférieure à la croissance potentielle correspondant aux capacités physiques et humaines de production. Avant d'être une politique contracyclique, la politique keynésienne est essentiellement une politique de « relance » donc une politique applicable à une situation de dépression ou de croissance faible, de stagnation. Le New Deal engagé dans les années trente par le président Roosevelt en est un exemple, comme les politiques menées par la France en 1975 (relance Chirac) et 1981 (relance Mauroy).

II.2. « Contrer » les cycles, relancer et freiner la conjoncture : une logique politique.

Toute volonté politique, quelle que soit l'idéologie qui la gouverne, va nécessairement de pair avec le choix d'une politique économique censée résoudre les problèmes du moment (ceux des circonstances des élections). Les oppositions ne peuvent masquer que toute politique économique, libérale ou au contraire interventionniste, accepte en fait l'idée que le niveau d'activité est déterminant pour le bien-être d'une majorité qu'il s'agit de convaincre. Il s'agit donc d'annoncer des mesures visant à favoriser cette activité lorsqu'elle est jugée trop faible (en règle générale quand le taux de chômage est jugé trop élevé), ou visant au contraire à freiner cette activité lorsqu'elle est jugée trop élevée (en règle générale quand elle est inflationniste) et potentiellement dangereuse pour son propre avenir (car jugée trop spéculative et pouvant aboutir à une crise). Nombreuses sont les expressions courantes qui y font référence : politiques budgétaires ou monétaires « expansives », politique de « relance » ou de « rigueur », assouplissement de la politique monétaire, politique monétaire « restrictive », « stop and go », « policy mix », éviter la « surchauffe »... Les moyens mis en œuvre pour pratiquer une politique économique sont divers, mais la politique conjoncturelle, qui vise à gérer ou influencer la conjoncture – par opposition à la politique structurelle – s'exerce essentiellement par les volets budgétaires et monétaires.

III. Les moyens d'action de la politique conjoncturelle.

III.1. Les moyens d'action monétaires.

La politique monétaire est un des deux pans de la politique conjoncturelle. Elle peut être menée par une politique quantitative du crédit et/ou la variation des taux d'intérêt. L'encadrement du crédit et son contrôle a été un des moyens utilisés jusque dans les années quatre-vingt pour freiner la conjoncture lorsqu'il semblait que celle-ci devenait trop élevée, inflationniste et présentant des risques de dérive spéculative. La fin de